

Image not found or type unknown



Peut on diviser une sarl en 2

Par **boston2001**, le **31/01/2011** à **19:34**

Bonjour,
Nous sommes 3 associés co-gérant à parts égales (donc TNS) d'une SARL créer en mai 2010. Les relations entre nous ne vont plus du tout.
On aimerait se séparer en 2, c'est à dire créer une deuxième SARL avec les fonds de la première pour que l'un en garde une et que les 2 autres prennent la nouvelle. Est ce possible ?
Peut on utiliser l'argent de la première société pour le capital et les frais de la deuxième ?
Avez vous d'autres solutions à nous proposer ?
Cordialement,